Lalongue

Bulletin Municipal N°18
Décembre 2016

- *Page 1 .....Sommaire*
- *Pages 2 à 4 .....Vœux du Conseil Municipal et informations diverses*
-*Pages 4 et 5……..Petits trucs utiles pour la vie quotidienne*
- *Page 5 ……Suivi des projets en cours*
- *Page 6……Communauté des Communes Nord-Est Béarn*
- *Page 6…… La page ludique*
- *Pages 7 et 8 ……Le mot des Associations*
- *Pages 8 et 9 ……Légendes et mystères des Régions de France*
- *Pages 10 et 11....Que deviennent les emballages triés*

Comme chaque année à la même époque, nous publions ce bulletin municipal, lien avec nos administrés.

Nous essayons de faire passer le maximum d'informations pour vous tenir au courant des évènements qui ont eu lieu dans la commune l'année écoulée.

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une heureuse année 2017 pour vous, votre famille et vos amis et vous invitent à partager le verre de l'amitié qui sera servi le 15 janvier 2017 à 11h30 à la Maison pour Tous.

Plusieurs manifestations ont lieu en cours d'année et nous vous incitons à venir nombreux partager ces moments de convivialité qui permettront aux nouveaux arrivants dans la commune de faire connaissance avec les « anciens »

INFORMATIONS DIVERSES

1 – État civil de l'année 2016

Naissance:
- Maïwenn Thébaud le 08 août 2016 (26 route de Burosse)
- Enzo, José, Myrio Gabas Labat le 23 septembre 2016 (15 route de Simacourbe)

Décès:
- Henri Mathieu le 06 mars 2016

2 – Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents arrivés en 2016.
S'ils désirent s'investir dans la vie du village, le Foyer Rural ouvert à toutes les générations les attend.

3 – Le point sur les finances communales (compte administratif 2015)

Investissement
Dépenses 20 780,43 euros
Recettes 25 231,64 euros
Résultat 4 451,21 euros

Fonctionnement
Dépenses 103 297,92 euros
Recettes 191 028,65 euros
Résultat 87 731,73 euros

Résultat global 92 182,94 euros

4 – Le tri sélectif

RAPPEL, ce lieu n'est pas une déchetterie

Nous avons observé une très légère amélioration quant au respect des consignes de tri et donc de la propreté aux abords des poubelles où rien ne doit être déposé en dehors des poubelles et des bacs de tri.
Il faut continuer dans ce sens, merci par avance de persévérer.
Vous avez pu remarquer que nous avons installé des composteurs dans les cimetières et vous remercions de respecter ce qui est indiqué sur chaque couvercle.

Plusieurs personnes nous ayant demandé combien coûterait le ramassage porte à porte, nous avons interrogé le SIECTOM et nous vous communiquons sa réponse :

« Actuellement la commune de Lalongue est en zone H soit collecte en apport volontaire, le tarif est de 46,50 euros par habitant pour la collecte. Je précise que ce tarif n'est qu'indicatif, il ne sert que pour le SIECTOM à calculer les contributions. En réalité les valeurs locatives de chaque habitation de la commune ont une incidence importante dans le calcul de la TEOM. Le calcul est le suivant, base (ensemble des valeurs locative du foncier bâti) x taux de la zone (voté par la Communauté de communes) = produit attendu.
Si vous souhaitez passer au porte à porte pour les ordures ménagères uniquement, vous paierez 63,55 euros par habitant.
Si vous souhaitez passer le sélectif en porte à porte, vous paierez 73,67 euros par habitant
A ces contributions collecte se rajoute la contribution déchèterie, autour de 20 euros par habitant, quelle que soit la zone desservie. »

Le coût à répertorier sur les impôts est trop important et nous avons choisi de rester dans le système actuel.
En outre, il ne faut pas négliger les nuisances sonores qu'engendrerait ce type de ramassage très tôt le matin.
Pour les personnes âgées qui ont des difficultés à se déplacer, il serait opportun que certains voisins bénévoles se proposent de venir régulièrement les aider dans cette tâche.

Nous vous joignons, en fin de bulletin, un nouveau document SIECTOM pour vous sensibiliser sur les erreurs de tri et vous expliquer le recyclage des emballages triés. Vous y trouverez aussi les horaires des 3 déchèteries de proximité,

5 – Brûlage déchets verts et autres objets

Nous vous rappelons qu'un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers et ses déchets verts à l'air libre et encore moins des meubles, matelas et autres objets.....
Tous les déchets verts et ce qui ne peut pas être jeté aux poubelles doivent **impérativement** être déposés en déchetterie.

6– Location de la Maison pour Tous

La salle de la Maison pour Tous peut-être louée pour des manifestations privées aussi bien pour des administrés de Lalongue que pour des personnes extérieures à la commune.

Tarif : 60€ (+40€ avec le chauffage)

Chèque de caution de 100€

Une convention est à signer à la mairie et une extension de garantie est à demander auprès de votre assurance habitation (gratuit).

Une fois par an la salle est gratuite pour les habitants de Lalongue à condition que la manifestation soit pour leur foyer et non pour leur famille ou amis.

PETITS TRUCS UTILES POUR LA VIE QUOTIDIENNE

Le RAM

Le Relais Assistance Maternelle (R.A.M.) du Val d'Adour de Lembeye vous propose :

- des informations sur les différents modes d'accueil de la petite enfance
- une liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s
- une information sur vos statuts, droits et obligations d'employeur
- un lieu d'écoute et d'orientation

Contact : Pôle petite enfance-Rue Almudevar 64 350 LEMBEYE tel : 05 59 68 73 86 / 07 86 72 55 98 ram.valdadour@orange.fr

CAUE

Vous envisagez de construire, rénover, agrandir, améliorer, acheter, un bien immobilier ? Contactez gratuitement le C.A.U.E (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)

Contact 64 : Carine Brochet 05 59 84 53 66 contact@caue64.fr

LA CONSERVERIE DU VIC-BILH

Les Éleveurs du Vic-Bilh de la conserverie du Vic-Bilh pratiquent maintenant la vente en direct : volaille, canard, agneau, porc, veau, bœuf, escargots …

Contact : Zone d'activité – Chemin Larribère 64350 SAMSONS-LION 05 59 68 58 03 conserverieduvicbilh@gmail,com

LES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

En ces périodes de difficultés pour un grand nombre de familles, il est bon de penser aux personnes les plus démunies ou en difficultés. Après cette période de fêtes, comme tous les ans la générosité est plus présente dans les esprits. C'est donc le moment de s'impliquer et de penser aux associations qui ont besoin de soutien et peut-être de bras comme le Secours Populaire, le Secours Catholique ou la Croix Rouge. Les mairies sont susceptibles de vous transmettre les contacts.

ENEDIS (ex ERDF)

ENEDIS prodigue quelques règles élémentaires de prudence concernant les lignes électriques, simples mais importantes dans les zones agricoles comme dans notre village. Les principales situations à risques : les engins de grande hauteur, déchargement et stockage de produits (boules de pailles par ex), peinture, couverture, manutention sur les toits etc.

Pour les sportifs, le parapente, le cerf-volant, la pêche (canne en carbone en particulier) etc…Tout le monde est concerné.

NOS AMIS LES CHIENS

Un petit rappel concernant nos amis les chiens. Il est bien sûr évident que la divagation de tous les chiens (même gentils) est interdite.
A plus forte raison les chiens de catégories 1 et (ou) 2 qui doivent impérativement être déclarés en mairie, sortis muselés et tenus en laisse par un adulte majeur. Ces règles élémentaires doivent être respectées par souci de savoir vivre et essentiellement de sécurité.

SUIVI DES PROJETS EN COURS

1 – *Ecole*

Les travaux de réfection de notre école restent d'actualité et nous représenterons notre projet en 2017 en espérant obtenir des aides pour le mener à bien.

La rentrée 2016 s'est bien déroulée avec un effectif de 24 élèves sur 3 niveaux : CE1/CM1/CM2 pour l'école de Lalongue.
Pour information : notre institutrice Isabelle Oyenard ayant repris à mi-temps après la naissance de son bébé, une seconde institutrice Aurélie Espinasseau assure l'autre mi-temps.

2 – *Eglise*

L'état de dégradation de la sacristie nous a amené à quantifier les travaux à réaliser : toiture et réfection interne.
Nous allons donc monter un dossier et le soumettre pour subventions.

3 - Aménagement des espaces publics

Comme vous avez pu le constater les travaux de sécurisation et d'embellissement de la commune ont été réalisés.
Nous espérons que les trottoirs et passages piétons vont aider à respecter la vitesse des véhicules dans le centre bourg. Nos petits écoliers ainsi que nos administrés pourront emprunter les trottoirs en toute sécurité.
En complément des travaux réalisés par le pépiniériste pour le compte de la commune, des bénévoles du Foyer Rural ont eu l'idée d'aller plus loin avec le projet de planter fleurs et arbustes pour embellir les abords de la Maison pour Tous, l'entrée du vieux cimetière, le lavoir sur la route de Gayon....
Si certains d'entre vous veulent participer à ce projet, vous pouvez joindre le Foyer Rural qui sera heureux de votre implication.

4 – Le nouveau cimetière

Le robinet d'eau est enfin installé dans le nouveau cimetière après 2 ans d'attente.

COMMUNAUTE DE COMMUNES NORD-EST BEARN

La création de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn par arrêté du 22 juillet 2016, sera effective au 1er janvier 2017.
Elle est issue de la fusion de la Communauté de Communes du Canton de Lembeye en Vic Bilh (31 communes pour 5292 habitants), de la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs (28 communes pour 15 811 habitants) et de la Communauté de Communes d'Ousse-Gabas (15 communes pour 12 419 habitants).
Soit au total : 74 communes pour une population INSEE de 33 522 habitants
La superficie de ce nouveau territoire est de 582 km²
Le siège de cette nouvelle Communauté de Communes est fixé à Morlaàs.

LA PAGE LUDIQUE

La recette de Lili : les petites couronnes au beurre

Préparation 30mn, repos une nuit, cuisson 10 à 15 mn four 180°C
Ingrédients: 500g de farine, 175g de sucre, 5 jaunes d'œufs, 350g de beurre, amandes effilées, sucre cristallisé, zeste d'un citron
Travailler légèrement le beurre en mousse avec une cuillère en bois. Ajouter le sucre, les jaunes d'œufs, un à un, puis le zeste de citron et la farine. Pétrir un peu cette pâte à la main. Laisser reposer une nuit.
Le lendemain, abaisser la pâte sur 4 à5 mm d'épaisseur et découper des ronds à l'aide d'un verre d'eau ? Évider le centre avec un dé. Badigeonner de blanc d'œuf, saupoudrer de sucre glace et d'amandes effilées. Disposer les couronnes sur une feuille de papier de cuisson et faire cuire à four moyen 180° pendant 10 à 15 mn.

Insolite: l'hymne Anglais serait d'origine française

« God save the Queen » est à l'origine un morceau français.
Pour fêter le rétablissement de Louis XIV après son opération de la fistule en 1686, Mme de Maintenon organise une soirée. La Duchesse de Brinon compose un poème et le musicien Lulli rajoute la musique.
Un anglais passant à St Cyr ce jour-là, apprécia cette musique et rapporta cet air en Angleterre.
Il pianota, changea juste quelques mesures et joua cet air devant Marie Stuart et Guillaume d'Orange qui en firent leur musique officielle.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Le Foyer Rural

Le foyer rural de Lalongue a vu le jour en 2012 et depuis cette date, les 45 adhérents se retrouvent régulièrement pour des activités, des rencontres et des échanges. Ce sont toujours des moments très agréables.
Ce foyer n'est pas uniquement réservé au 3ème âge comme certains le pensent. Il est ouvert à tous et c'est toujours enrichissant de pouvoir mêler toutes les générations.
Lors de la dernière assemblée générale plusieurs activités ont été prévues :
- la visite de la déchetterie de Sévignacq
- la visite du camp de Gurs et de la ville de Navarrenx
- Le courant d' Huchet, la chocolaterie d'Oloron, la fête de l'oignon à Trébons....etc

Pour l'instant nous n'avons pas eu le temps de faire ces sorties la plupart de personnes étant prises par leur vie familiale, ce n'est que partie remise et nous attendons les beaux jours avec impatience.
Nous avons malgré tout effectué quelques plantations devant l'église et au lavoir de la route de Gayon et ce n'est pas fini.
Et toujours le dernier jeudi du mois à 15h le goûter à la MPT dans la petite salle ou certains jouent à la belote, d'autres papotent autour de bonnes pâtisseries faites maison par nos gentilles pâtissières avec café, thé ou chocolat chaud.
Le dernier samedi du mois initiation aux danses gasconnes sous la houlette bien sympathique de Jean Luc Landi et de Morag qui joue sur son joli petit accordéon. Nous passons vraiment un agréable moment que nous apprécions tout particulièrement. Venez nous voir pour vous faire une idée et pourquoi ne pas vous essayer à effectuer quelques pas avec nous. Rendez-vous de 10h30 à 12h. Nous espérons cette année 2017 pouvoir organiser un bal gascon ou du moins y participer...Nous avons encore besoin de quelques heures de cours et faire quelques progrès !
Sans oublier l'atelier couture, tricot, bricolage ou « rien », chacun fait un peu ce qu'il souhaite le principal étant de passer un bon moment ensemble. Aux beaux jours nous essaierons de relancer le club de pétanque et attendons des bénévoles pour nous aider à le faire perdurer.
Sachez que nous avons besoin de vous TOUS et surtout de la participation souhaitée des nouveaux habitants de notre commune pour animer notre village et faire vivre notre association.
Pour de plus amples informations et si vous souhaitez nous rejoindre appeler le 05 59 68 50 02 les jours de permanence de la mairie ou le 05 59 68 52 87 /06 81 18 03 50 Suzanne Baty la Présidente du foyer rural.

L'association des parents d'élève (APE)

Lors de l'assemblée générale du mardi 20 septembre 2016, un nouveau bureau de l'APE a été mis en place.
Présentation du nouveau bureau :
Présidente : Mme MARTRES Stéphanie.
Vice-Présidente : Mme CHANTRE Céline
Trésorière : Mme GOSSELIN Adeline
Trésorière Adjointe : Mme DI MONTE Magali

Secrétaire : Mme LABORDE Véronique

Le bureau de l'APE souhaite vous informer de son rôle : participer aux financements des projets scolaires proposés par l'équipe enseignante en réalisant diverses actions durant l'année. L'APE a également pour objectif de resserrer les liens existants entre familles et de faciliter le contact avec les membres du corps enseignant.

L'APE a décidé d'allouer un budget de 2000€ pour les projets scolaires**: s**orties au cinéma d'Anoye et Garlin, faune et flore, au fil de l'Adour.

Manifestations diverses passées et à venir :
Randonnée pédestre le 6 novembre 2016, le marché de Noël le 11 décembre 2016,
le Père Noël à l'école et le goûter de Noël le 16 décembre 2016, la marche/footing le 12 mars 2017, le vide ta chambre/vide grenier le 2 avril 2017, la fête scolaire le 23 juin 2017 avec remise de cadeaux aux CM2 qui partent au collège

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : **ape.simacourbe@gmail.com**

Le Comité des Fêtes

Pour le comité des fêtes, cette année s'achève sur une note très positive moralement et financièrement. En effet, ces fêtes nous ont procuré beaucoup de plaisir. Tout d'abord avec les sérénades très appréciées par les jeunes. Votre accueil leur a fait chaud au cœur et ils vous remercient pour ces bons moments.
La pluie ne nous a pas permis de réussir les activités prévues. La marche a quand même réuni quelques courageux. En revanche, le concours de pétanque a été annulé. Malgré tout, le repas et la soirée ont été appréciés.
Le comité vous remercie très chaleureusement pour votre implication, votre générosité et votre participation pour toutes les manifestations de cette année. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir que le comité souhaite renouveler ces activités festives pour l'année 2017 :

- Pâques
- Méchoui
- Fêtes
- Et autres surprises

LEGENDES ET MYSTERES DES REGIONS DE FRANCE

Les premières légendes remontent à l'époque de l'évangélisation de la Gaule lorsque les hommes d'Église multiplient les récits des Saints qui accomplissent des miracles pour prouver la vérité de leur religion.
Ces légendes sont peuplées de fées, dames blanches, lutins, lavandières nocturnes, géants et animaux surnaturels qui hantent les grottes, cavernes, sources, bois ou mégalithes.
Nous sommes aujourd'hui une immense région appelée "Nouvelle Aquitaine" composée de 3 anciennes régions : Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin et nous avons choisi de vous présenter une légende parmi tant d'autres pour chaque région.

AQUITAINE

Salies de Béarn : Le sanglier des eaux

La tradition attribue à un sanglier la découverte des eaux salines d'une densité rare. Au XIVème siècle, l'animal qui avait été transpercé d'une flèche par le seigneur d'Orthez, avait pris la fuite. Quinze jours plus tard, un pâtre découvrit son corps parfaitement conservé grâce au sel contenu dans l'eau près de la source du Bayaa (ou Bayàa), On tira aussitôt profit des eaux de Salies. Une bourgade se forma autour et un sanglier percé d'une flèche figure dans les armoiries de la ville.On raconte également que les chèvres aimant les eaux de Salies ont eu un jour l'idée d'y amener des porcs. Ce sont eux qui fournirent les premiers jambons de Bayonne si renommés depuis,

En réalité, le sel de Salies était connu et exploité dès l'âge de bronze.

POITOU-CHARENTES

Ile d'Oléron : La visite de Gargantua

En venant de La Rochelle, un pied sur l' île de Ré, l'autre à Chassiron (au nord de l' île d'Oléron), le géant franchit d'une seule enjambée le pertuis d'Antioche (détroit situé entre les îles d'Oléron et de Ré). Un pas le mena à Saint-Pierre-d'Oléron, un autre près du Château-d'Oléron (où un reste de dolmen, disparu lors de la construction du pont d'Oléron, était considéré comme sa table) et un dernier pas à Marennes. Entre-temps, Gargantua avec perdu des pierres sur l'île : ses palets (pierres plates) à Saint-Denis et à Dolus d'Oléron (où se trouve un mégalithe dit Galoche de Gargantua, sa cuillère et son gobelet (deux petits menhirs) respectivement à Saint-Gilles et à Saint-Pierre.

LIMOUSIN

Brive la Gaillarde : L'écho de Saint Antoine et ses oignons

Au XIIIème, Saint Antoine de Padoue qui fonda le couvent de Brive, se rendait souvent prier et faire pénitence dans les grottes des environs dites grottes de Saint-Antoine. Phénomène singulier, l'écho d'une de ces grottes ne se manifeste pas toujours ce qui entraîna une tradition apparue dès le XIIIème siècle : on formule un vœu à voix haute et si l'écho se fait entendre, il sera exaucé. Dans le cas inverse, il ne le sera pas.

Pendant un violent orage, une femme ramassa des oignons dans le jardin des moines. Grâce à Saint-Antoine, qui la préserva de la pluie, elle ne reçut pas une goutte d'eau. La fête des oignons en août célèbre ce miracle.

Ces extraits sont tirés du livre d'Eloïse Mozzani "Contes et mystères des régions de France"